Faisons la ville ensemble

FAVORISER LES CONTRIBUTIONS CITOYENNES
AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL

PROJET « LA PROMENADE VERTE »

De l'idée issue du **HACKATHON CITOYEN** à la réalisation

COMITE DE PROJET N°4 du 12 Mai 2025

Compte-rendu

Marmande
TERRE DE GARONNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Marmande
TERRE DE GARONNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

• Projet la promenade verte

Compte-rendu du comité de projet N° 4 du 12 mai 2025

COMITE
DE PROJET N° 4
LUNDI 12 mai 2025

Comité de projet piloté par
Séverine Chastaing Adjointe au maire à la transition écologique
Laurent Brosolo - chef de projet à la mairie de Marmande

6 participants

1 rappel de la séquence 3

1 Séquence sur le terrain pour définir les espaces à végétaliser

3 groupes d'études répartis sur l'itinéraire de la promenade verte

Et quelques photos afin de commencer à informer et diffuser le projet auprès de toutes et tous

2 rdv fixés Jeudi 12 juin à 18h et le jeudi 10 juillet à 18h



Marmande
TERRE DE GARONNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Projet la promenade verte

Compte-rendu du comité de projet N° 4 du 12 mai 2025

OBJECTIFS

Accueillir
Rappeler la séquence 3
Repérer sur site les possibilités de végétaliser
Fixer les prochaines étapes





Marmande
TERRE DE GARONNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

• Projet la promenade verte

Compte-rendu du comité de projet N° 4 du 12 mai 2025

Pour cette 4ème séquence de travail nous avions rendez-vous rue de la Filhole près du Trec

Nous avons fait 3 groupes de façon à couvrir l'ensemble de l'itinéraire de la promenade verte.

Groupe 1 : rue de la Filhole, rue Toupinerie, rue Loze, rue Abel boyé

Groupe 2 : Rue de la Libération, Square de Verdun, rue Léopold Faye

Groupe 3 : Rue Victor Schoelcher, rue Neuville, rue du pas Saint Georges, rue d'Onzac, Place et rue des 9 fontaines, rue Marcel Paul

Objectif = proposer la végétalisation soit en sol, en bac ou au balcon au regard des contraintes techniques réseaux (vu la séquence précédente) et des caves, tombées de gouttières, regards observés sur le terrain.

PROPOSITIONS

Groupe 1

Rue de la Filhole, rue Toupinerie, Rue Loze, rue Abel Boyé

Florence, Christine et Laurent.



A l'angle du N°1 **Rue de la Filhole**, un espace vert de la Mairie existant d'environ 15 M2 est à revégétaliser afin d'améliorer son esthétique.

Rue de la Filhole 3 balcons – terrasses sont repérés pour végétaliser, ainsi que quelques pieds de mur avec des plantes grimpantes. Cette rue permet aussi de pouvoir envisager 5 ou 6 jardinières ou bacs sans fond.

Sur la **petite place du Marché**, il est proposé de végétaliser le pied de l'arbre existant. De même, il serait opportun de créer sur cet espace un petit jardinet et de penser un visuel végétal qui annoncerait le Jardin Espiet. Les conteneurs du bâtiments MMA sont à camoufler.

PROPOSITIONS

Groupe 1

Rue de la Filhole, rue Toupinerie, Rue Loze, rue Abel Boyé

Florence, Christine et Laurent.

Rue Toupinerie : cette rue est très dégradée et fait partie d'un futur programme de travaux. La solution temporaire par de l'aménagement en bacs est privilégiée en aménageant la façade de l'Office de Tourisme et la façade de la **rue Lozes** face à la jardinière existante.

La rue Abel Boyé, présente un nombre important de diverses réseaux limitant les fosses de plantations ou les pieds de mur. Le renouvellement ou la restauration de la jardinière en béton se situant entre le N° 10 et le N° 12 est à prendre en compte en apportant une végétation plus volumineuse.

Implantation d'un rideau végétal permettant de dissimuler le WC public à l'angle de la Mairie face à la boutique Tinéa.

PROPOSITIONS

Groupe 2

Rue de la Libération, Square de Verdun, rue Léopold Faye

Françoise, Olivia, Karine.



Rue de la Libération sont repérés des espaces trottoirs pour la plantation en pleine terre = carottage (8 ont été repérés). Vigilance sur les passages bateaux à ne pas encombrer. C'est une rue qui permet de la végétalisation en pied de mur du carrefour du canton jusqu'à la poste. **Carrefour du Canton** = un espace à végétaliser en pied de mur aux 4 coins.

Ilot des religieuses : un souhait est exprimé de végétaliser le mur de droite lorsque l'on est face à la chapelle= cette proposition a été étudiée par la municipalité lors de la rénovation de l'îlot. La personne propriétaire du mur n'ayant pas donné son autorisation, il avait été étudié de végétaliser sur une structure posée à 1 m devant le mur. Le coût de cette proposition ne le permettait pas dans le budget alloué.

PROPOSITIONS

Groupe 2

Rue de la Libération, Square de Verdun, rue Léopold Faye

Françoise, Olivia, Karine.

Square de Verdun : devant la poste la végétalisation de l'espace est propice sur les arches. Il y a 8 poteaux arches.

Le carrefour rond-point **devant la cloche chinoise** : proposition de planter des arbres tout en veillant à la déambulation piétonne de part et d'autre du square.

Au centre de la place – **derrière la cloche** – espace au milieu du stationnement : planter des d'arbres entre 3 et 5.

Devant le **passage sous le bâtiment du CMS** (Centre médico-social) : sur les trottoirs il y a de l'espace pour planter des arbres. De même que la végétalisation est possible devant la conciergerie du Square de Verdun.

PROPOSITIONS

Groupe 2

Rue de la Libération, Square de Verdun, rue Léopold Faye

Françoise, Olivia, Karine.

Rue Léopold Faye : c'est une rue qui permet d'étudier la plantation en pied de mur (côté gauche en remontant vers Clemenceau)

Devant le Comoedia : constat d'un environnement austère : couleur du bitume, du passage bois, du mur gris en contre bas, des gabions. Proposition de végétaliser le devant du Comoedia avec l'apport de jardinières (notamment celles existantes en haut de la rue Léopold Faye)

PROPOSITIONS

Groupe 3

Rue Victor Schoelcher, rue Neuville, rue du Pas Saint Gorges, rue d'Onzac, rue et place des 9 Fontaines, rue Marcel Paul

Séverine, Jean-Maurice et Mathieu



Devant le conservatoire : proposition de décaisser et planter des grimpantes. Sur la bande centrale devant le conservatoire = planter 2 arbres complémentaires à chaque extrémité.

Devant l'entrée du Jardin des droits de l'homme : enlever les pavés sous les pins et poser des dalles engazonnées ou un tapis de bruyère. Devant le monument : plantation d'un massif de vivaces.

Rue Neuville : au pied de la maison de retraite : possibilité de planter des grimpantes le long du mur.

Le Lavoir rue d'Onzac = proposition le « transformer » en canal végétalisé. Face à la fresque sur le mur du Lavoir = proposition de végétaliser.

PROPOSITIONS

Groupe 3

Rue Victor Schoelcher, rue Neuville, rue du Pas Saint Gorges, rue d'Onzac, rue et place des 9 Fontaines, rue Marcel Paul

Séverine, Jean-Maurice et Mathieu

Rue d'Onzac : on enlève toutes les jardinières. Les plantations en pied de mur sont proposées.

Lavoir des 9 Fontaines : Au pied des arbres existants et de la zone d'enherbement = planter de la jachère fleurie. Proposition de déplacer le banc de façon à ce qu'il soit face au lavoir et non sur le côté.

Rue des neufs Fontaines = proposition de balcons fleuris

Rue Marcel Paul : en place des blocs ciment blanc et rouge devant l'école : proposition de décrouter, de planter des arbres et une bande végétale au sol.

• Projet la promenade verte

Compte-rendu du comité de projet N° 4 du 12 mai 2025

→ **De retour de l'étude terrain, nous partageons tous ensemble les propositions de chaque groupe.**

Prochaine étape : **chiffrer les propositions de végétalisation** telles que souhaitées. La promenade verte fait 1km380. Le coût de végétalisation diffère selon s'il s'agit de fosses de plantation, de bacs sans fond, de jardinières, ou plantation en pied de mur ou façade.

→ **La promenade verte, une co-réalisation municipalité - habitants**

Prochaine étape : **Commencer à informer les habitants** sur le projet de promenade verte : publication sur les réseaux sociaux de la ville de la séquence de travail sur le terrain.
Rédiger une charte de végétalisation, le permis de végétaliser, et préparer un courrier à l'attention des habitants. On pourra s'appuyer sur l'expérience d'autres communes.



Marmande
TERRE DE GARONNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

• Projet la promenade verte

Compte-rendu du comité de projet N° 4 du 12 mai 2025

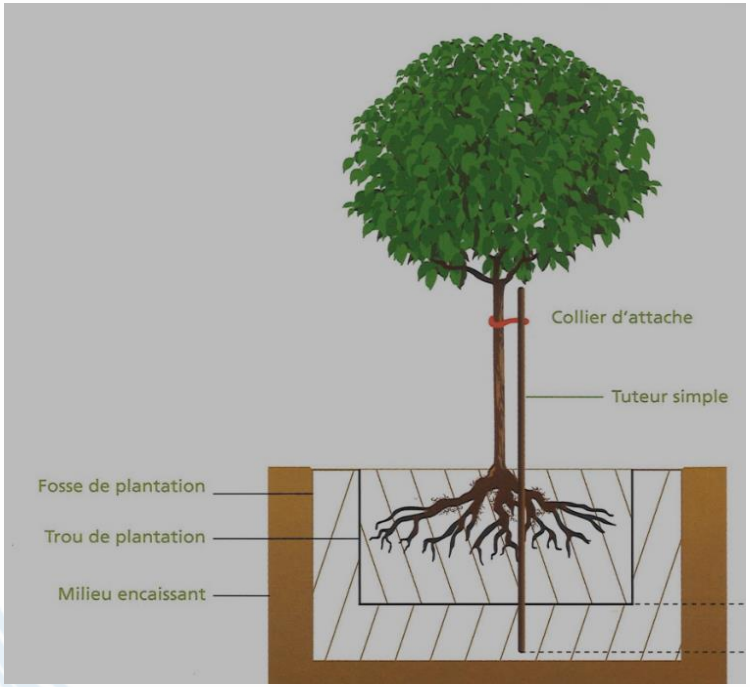
→ **Une promenade verte à végétaliser, comment ?**

L'itinéraire de la promenade verte fait **1km380**. Le coût de végétalisation diffère selon s'il s'agit de **fosses de plantation, de bacs sans fond, de jardinières, ou plantation en pied de mur ou façade.**

→ **De quoi parle-t-on ?**

La fosse de plantation est nécessaire pour la plantation d'un arbre en ville. Nécessite une profondeur de 1,50 m et de creuser sur 1,50 x 1,50 mètres.





Le bac sans fond Le bac est déposé sur le sol qui a été décroûté de quelques centimètres. La hauteur des bords du bac permet d'accueillir l'apport de terre végétale nécessaire aux plantations choisies et de réajuster le niveau lorsque la rue est en pente. Les bacs sans fond peuvent accueillir Arbuste, Arbrisseau
(3 à 5 m de hauteur).





La Jardinière

Il en existe de toutes tailles, esthétiques, matériaux et formes différentes.







La végétalisation **en pied de mur, de façade**











• Projet la promenade verte

Compte-rendu du comité de projet N° 4 du 12 mai 2025

→ **Une promenade verte co réalisée avec les habitants.**

Ci-dessous des exemples de charte de végétalisation, de permis de végétaliser, et règlement d'usages d'autres communes.

Paris jardine - Ville de Paris

À Bordeaux, végétaliser les rues, c'est permis ! | Site de la ville de Bordeaux

Mon Jardin Côté Rue ! | Prades-le-Lez

Ma rue est un jardin Nantes - Nantes nature et jardins

Ma rue mes plantes – Joué-lès-Tours

Règlement "Végétalisation des Espace publics" |



Marmande
TERRE DE GARONNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

• Projet la promenade verte

Compte-rendu du comité de projet N° 4 du 12 mai 2025

Il est proposé

2 prochaines dates du comité de projet

Jeudi 12 juin 2025 à 18h

et

Jeudi 10 juillet à 18h

Merci à toutes et tous de votre participation